

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 13 MAI

Date de la convocation : 9 Mai 2022

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et projets en cours
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Médiation Préalable Obligatoire (MPO)
- Elections législatives 2022 : permanence du bureau de vote
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, NAULET Jean-Pierre, VASSEAUD Céline

Absents excusés : SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne (ayant donné pouvoir à BONNEAU Stéphane), ROYER Stéphanie (ayant donné pouvoir à BOBINEAU Joël), QUELEN Joël (ayant donné pouvoir à COLAS René-Louis).

Absent : ROMANO Guillaume

Secrétaire de séance : PACAULT-BRICAUD Evelyne

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

### **1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

• **Bâtiment du centre bourg** : Monsieur le Maire annonce que les travaux du futur cabinet médical progressent relativement bien. Il se peut que la date de livraison, si tout se déroule comme prévu, soit avancée. En ce qui concerne l'extérieur, les travaux sur le mur et la pose de l'enrobé seront prochainement exécutés. Monsieur le Maire fait remarquer que le mur mitoyen à la SCI Le Gros Groc est fini ; les employés communaux seront chargés de nettoyer le reste du mur. Pour l'aménagement intérieur, la commission a travaillé sur l'ameublement des locaux des cabinets médicaux ; des cloisons vont être modifiées pour augmenter la surface sous l'escalier. Les points électriques et les prises ont été changés car étaient mal positionnés. A ce jour, il reste la pose du placo du plafond et la climatisation est en cours d'installation.

En ce qui concerne l'extérieur, l'éclairage public est toujours en attente. Il est prévu la pose de 2 points lumineux, le déplacement du lampadaire à l'entrée du parc de la mairie et le

remplacement de la lanterne d'origine Rue de la Chapelle. Monsieur le Maire attend le nouveau devis du SyDEV et interroge les élus sur la nécessité d'éclairer entre les bâtiments.

Monsieur le Maire termine par l'annonce d'un prochain avenant de l'entreprise Coudronnière ; il présente le devis de la société Chaufféo correspondant à l'apport d'une canalisation d'eau dans la pièce du fond pour un montant de 413,69€ validé par le conseil municipal.

Monsieur le Maire fait savoir que deux personnes seraient intéressées par la partie commerce. Une rencontre va prochainement se tenir entre des élus et une personne issue de la restauration. Le projet n'étant pas assez connu pour connaître les besoins d'aménagement intérieur, les membres de la commission bâtiment ont fait stopper les travaux : seuls le placo et la peinture sont réalisés, les cloisons, le choix du sol, l'éclairage et les prises électriques seront posés en fonction du projet. Afin de ne pas retarder les entreprises, les élus seront contactés par des professionnels de l'aménagement intérieur. Plusieurs dates seront proposées. Pour la deuxième personne, Monsieur le Maire attend, à ce jour, son retour.

Enfin, Monsieur le Maire relate sa rencontre avec M Drajkowski, le nouveau directeur de Entreprendre en Sud Vendée dont son rôle est d'aider des entreprises à s'installer. Il a eu connaissance de la disponibilité des locaux.

- **Lotissement « Village du Moulin »** : Les élus s'impatientent du retard de raccordement électrique, malgré une date annoncée du 8 avril. Monsieur le Maire a reçu certains acquéreurs très insatisfaits de cette situation. La société ENEDIS a été contactée en urgence pour pallier ce point. Pendant ce temps, les signatures d'acquisition de terrains se poursuivent.

- **Lotissement « Kristensen »** : Le lotisseur a fait une demande auprès de Vendée Eau pour faire une étude de branchement pour 50 lots.

## **2 – DEVIS**

- **Rantière** : Monsieur le Maire présente le devis de la société qui peut réaliser le mur mitoyen avec l'ancien café : 7 613,19€ HT (soit 9 135,83€ TTC). Les membres de la commission environnement se réuniront pour faire une esquisse des travaux attendus. Si le devis est accepté, la société Rantière pourra également fortifier le pied du mur mitoyen à la SCI Le Gros Roc.

- **Salle Jean-Louis Ripaud** : Mme Pascault-Bricaud présente le devis de la société Sud Vendée Propreté pour le nettoyage approfondi du vitrage de la salle. La société interviendra une fois l'année pour 512€ HT. Les élus valident ce devis.

- **Remparts** : Monsieur le Maire présente le devis de la société David FORT pour le nettoyage des remparts pour 2 500€ HT (soit 3 000€ TTC). Pour une exécution rapide (début juin), l'ensemble du conseil valide le devis.

- **Locatif** : Le moteur du Velux du 9 Rue de la Vallée est en panne. Son changement est prévu pour 445,80€ TTC. Les élus approuvent le devis.

### **3 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

- **Spectacle pyrotechnique** : M Bonneau fait savoir que la société Mille Feux se chargera de l'organisation du spectacle du 13 Juillet et de trouver des groupes électrogènes. A ce jour, le devis du spectacle est en attente. Les nouveaux propriétaires de l'ancien restaurant Le Mangoustan accepte qu'un groupe électrogène soit installé sur leur propriété. Pour le concert sur l'eau, un devis de ponton a été demandé auprès de la société Atlantic Marine sans retour à ce jour. La base de loisirs fera une animation sur l'eau avec des flambeaux que fournira Mille Feux. M Bonneau organise une réunion « animations » le 18 mai prochain durant laquelle il connaîtra le nombre de bénévoles disponibles pour la soirée. M Bonneau confirme la présence d'un confiseur pour le 01 et le 13 juillet.

- **Fête de la Musique** : M Bonneau annonce que l'organisation suit son cours. Le programme de la soirée sera évoqué lors de la réunion du 18 mai. Quelques groupes ont été contactés et une chorale a validé sa présence. Pour la restauration, un food truck est prévu.

- **Projet éolien** : Faute de référents, Monsieur le Maire s'est rendu à la première réunion ce 11 mai. Pour les prochains ateliers, aucun élu ne se manifeste. La commune de Mervent ne sera donc pas représentée.

- **Programme de la PILE** : Monsieur le Maire explique le rôle de la Priorisation des Investissements Liées à l'Energie ; il s'agit d'un programme d'aide à la décision pour réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine communal. M Bonneau se présente comme référent.

- **Ecole** : Mme Pascault-Bricaud fait savoir que les capteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe. Comme demandé, les miroirs des sanitaires ont été baissés. Monsieur le Maire confirme la fermeture de la 4<sup>ème</sup> classe par la baisse d'effectifs pour la prochaine rentrée.

- **Commission cimetière** : La commission travaille actuellement sur l'agrandissement du cimetière en créant d'autres emplacements pour des cavurnes. Leur emplacement a été matérialisé au sol. 5 cavurnes sont commandés et seront installés. Afin de limiter les coûts, Monsieur le Maire propose de créer les caveaux et d'acheter au fur et à mesure les plaques en granit. Les futures cavurnes seront cachés par les cailloux et libérés en fonction des demandes. Avant de valider le devis de la société Munier, la commission établira le nombre exact de cavurnes à prévoir. Monsieur le Maire s'interroge sur l'agrandissement des concessions. La question d'un décapage général ou au cas par cas est posée. Pour un gain de temps, le décapage des futures emplacements est validé et sera réalisé par les employés communaux.

- **Visite de sécurité** : Une visite de sécurité de la mairie et de la salle Jean-Louis Ripaud a été effectuée. Ces bâtiments ont reçu un avis favorable. Monsieur le Maire liste les remarques qui ont été soulignées : les circuits de gaz doivent être contrôlés annuellement (des entreprises vont être sollicitées pour un devis), la chaudière de la salle des fêtes doit également être contrôlée, le téléphone d'urgence de la salle doit être rétabli, une formation aux extincteurs pour le personnel est demandée tous les 3 ans.

### **4 – MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO)**

La Maison des Communes met à disposition un médiateur qui interviendrait entre le personnel et la Municipalité en cas de désaccord ou divers litiges. Le coût de la médiation sera demandé à l'utilisation de la médiation. Le conseil municipal valide cette convention.

## **5 – ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 : PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE**

Avant d'établir les permanences du bureau de vote, Monsieur le Maire précise que le bureau sera ouvert, pour les élections législatives, de 8h à 18h. Chaque conseiller se positionne sur un créneau pour les 2 tours.

## **6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Lettres géantes** : Monsieur le Maire rappelle que le devis a été validé avant l'augmentation des prix et des coûts d'approvisionnement des fournitures.

- **Office de tourisme** : Monsieur le Maire informe les élus que le bureau d'information de Mervent sera installé du 5 juillet au 28 août dans la salle de motricité de l'école. Pour une animation avec les centres de loisirs, une salle supplémentaire est demandée pour un après-midi. S'agissant d'une activité manuelle, Monsieur le Maire a proposé la salle d'arts plastiques qui convient parfaitement à l'office de tourisme. Monsieur le Maire donne les horaires du bureau d'information avec un guichet itinérant sur Mervent et Foussais-Payré.

- **Demande d'un administré** : Monsieur le Maire relate sa rencontre avec M Saunier dont la cave de son locatif est inondée.

- **Camping-cars** : Le bilan des premières nuitées est positif. Monsieur le Maire fait part de l'affichage de panneaux interdisant le stationnement de ces véhicules de 23h à 6h sur plusieurs parkings, ainsi qu'au niveau de la salle Jean-Louis Ripaud. Les élus établissent les prochaines permanences.

- **Aire de fitness** : Monsieur le Maire a été sollicité pour installer une aire d'agrès de fitness. Le stade des Ouillères a été repéré par le demandeur. Toutes les relances sont laissées sans suite.

- **Conseil des enfants** : L'idée du conseil des jeunes est relancée. La Directrice de l'école sera contactée pour soumettre l'idée.

- **Chill Out** : Monsieur le Maire se réunira avec le service urbanisme, les services de Vendée Eau et le porteur du projet, le 19 mai prochain.

- **Association « Murailles de Maireventi »** : L'association prévoit une animation dans le parc du château le 14 août prochain.

- **Travaux aux Ouillères** : Les élus comme les riverains s'inquiètent de l'arrêt des travaux.

- Les fanions estivaux seront posés le 11 juin.

- **Calvaire** : Un riverain a demandé le nettoyage d'un calvaire. Se situant sur un terrain privé, la Municipalité ne peut intervenir.

La séance est levée à 23h.

**Prochaine réunion de conseil : le vendredi 24 juin, à 20h30.**